



Amende d'excès de vitesse sur route fermée

Par **pepel**, le **18/10/2016** à **22:37**

Bonjour,
alors que j'étais sur un chantier fermé à la circulation sur le RD 1083 dans le JURA pour effectuer la signalisation horizontale hors circulation pour mieux garantir ma sécurité et celle de mes collègues où se trouve un radar fixe j'ai été flashé à 60kms/h alors que je déplaçais le camion de transport de ma machine de peinture routière.

Je voudrais savoir si il est possible de contester cette contravention .
Merci

Par **Visiteur**, le **19/10/2016** à **00:13**

[fluo]BONJOUR marque de politesse[/fluo]

Je pense que oui car c'est vraiment un cas particulier...opérez comme indiqué pour la contestation et joignez une attestation de votre employeur.